

N° 51 - Juin 2025

Pause fraîcheur entre les écoles Vivier



Tout s'explique
« c'est quoi une OAP ? »

p.5



Inscriptions sur les listes électorales

p.9



Le budget communal

p.10





Le feu d'artifice lors de la fête du 1^{er} mai au stade.

• Édito	p 3
• Comptes-Rendus du Conseil Municipal	p 4
• Tout s'explique	p 5
• Vie de la commune en images	p 6
• Vie de la commune	p 8
• Médiathèque	p 13
• CCAS et RPA	p 14
• Environnement, qualité de vie et sécurité	p 16
• Scolaire et périscolaire	p 18
• Associations sportives	p 20
• Associations	p 23
• État-civil	p 29
• Tribunes	p 29
• Numéros utiles	p 30

MAIRIE | 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix | Tél. : 01 69 14 14 40 | Fax : 01 69 14 14 59 | Mail : mairie@marolles-en-hurepoix.fr | Site : <https://Marolles-en-hurepoix.fr> | Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix | Directeur de la publication : Georges JOUBERT | Maire-adjoint en charge de la communication : Francis PREUD'HOMME | Chargé de communication : Karl CHARLOT | Réalisation : Sandra CAUDRON | Imprimeur : IMPRIMERIE PAYARD, certifiée Imprim'vert. Photo 1^{ère} de couv. : ilot de fraîcheur pour les élèves de primaire, ©photo : Louane SOULIER. Photo 2^e de couverture : feu d'artifice lors de la fête du 1^{er} mai. ©photo: Comité des fêtes | ©Photos : images libres de droits : Adobe stock. | Les textes doivent être fournis par mail à communication@marolles-en-hurepoix.fr ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg, haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées.

Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : jeudi 28 août 2025.



Pour en savoir plus, consultez le site de la mairie : <https://marolles-en-hurepoix.fr>



Marolloses, Marolloses,

Depuis le début de ce mandat, cinq années se sont écoulées, riches en réflexion, travail et réalisations, malgré les difficultés liées aux événements locaux mais surtout nationaux et internationaux.

Le début du mandat a ainsi été marqué par la crise sanitaire qui a profondément limité les échanges humains. Nous avons malgré tout proposé des réunions de riverains pour les différentes opérations d'aménagement, plus récemment, deux ateliers relatifs au Plan Local d'Urbanisme et des réunions publiques (six au total), avec une **volonté d'informer et de communiquer**.

C'est notamment au cours de ces réunions publiques que vous avez pu découvrir les travaux du **pôle gare, qui continuent à leur rythme**, sous maîtrise d'œuvre de la SNCF et sans participation financière de la commune.

Vous avez également pu vous y exprimer sur les **travaux de requalification de l'avenue Charles de Gaulle**, pour lesquels le département de l'Essonne, après une concertation approfondie avec la commune, Cœur d'Essonne Agglomération et les associations de cyclistes, **a proposé de remplacer le « chaucidou » prévu initialement pour les cyclistes par une mise en zone 30 de l'avenue et un marquage de pictogrammes dédiés**, afin de garantir une cohabitation sécurisée entre les différents modes de transport.

La circulation a également été étudiée pour l'opération du Clos du Montmidi, avec **le nouveau parking public de 50 places, et la liaison douce dite « Promenade Géry Machut »**, tous deux entièrement financés par l'aménageur de cette opération. Ces aménagements facilitent l'accès au centre de loisirs dont les travaux d'extension, qui ont rencontré des difficultés multiples, ont été rendus possible grâce à des contreparties financières de plus de 500 000 €, et offrent de meilleures conditions d'accueil pour les enfants et le personnel.

Les équipements en faveur des enfants vont se poursuivre dès cet été avec **l'aménagement de la « Cour oasis » à l'école élémentaire et la rénovation complète des sanitaires de l'école maternelle Roger Vivier** pour lesquels des demandes de subventions ont été déposées.

Quant au **City Stade**, après avoir accueilli les jeunes pendant près de 20 ans, ses réparations de plus en plus fréquentes nous ont conduit à le changer début juin, demandes de subventions à l'appui, ce qui permettra à tous les utilisateurs d'en profiter dès cet été dans les meilleures conditions de sécurité.

Être Maire, c'est œuvrer dans l'intérêt général, avec les élus du Conseil Municipal, constitué à Marolles de 3 tendances ; pour cette raison, j'ai fait le choix d'adresser systématiquement à tous les élus les dossiers et comptes-rendus de toutes les commissions municipales, même lorsqu'ils n'en sont pas membres, par souci de transparence.

Autre difficulté du mandat, la situation économique, qui a amené nos collectivités, et en particulier notre commune, à **optimiser des budgets toujours plus contraints sans augmentation des taux communaux d'impôts depuis 2016**.

À tous les niveaux, **nous devons continuer à faire preuve de professionnalisme et de rigueur**, pour une gestion maîtrisée de la commune permettant de lier la qualité des services proposés, le respect de l'environnement et de l'identité de notre commune, tout en veillant à conserver des finances saines.

Fort de ces considérations, des réalisations achevées ou en cours et des projets incontournables à venir, notamment le secteur gare, **mon souhait est de continuer à faire évoluer notre commune, en sollicitant vos suffrages aux prochaines élections municipales**. Je souhaite conserver à notre commune son identité, son cadre de vie, son milieu associatif riche, en répondant à vos attentes, à l'intérieur d'une intercommunalité pleine d'ambitions où Marolles-en-Hurepoix occupe une place importante ; nous devons conforter ce partenariat important pour l'avenir de notre commune.

En attendant le mois de septembre et les prochaines échéances, et notamment **l'accompagnement de la commune auprès de la MJC, pour la continuité des activités proposées**, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente période estivale, si possible ensoleillée, en recommandant à chacun de faire preuve de vigilance envers les personnes les plus fragiles durant les périodes les chaudes.

Votre Maire,
Georges JOUBERT



CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 janvier 2025 (Affiché dès le 21 janvier 2025)

Membres du Conseil Municipal présents : 24

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 4

Membre du Conseil Municipal absent excusé : 1

Votants : 28

Installation de deux nouveaux conseillers municipaux (M. Dominique DARGÈRE et Mme Johanna POIRIER-MAURY de la liste « Marolles ensemble ») en application de l'article L 270 du code électoral.

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

(Vote : 22 voix « Pour », 6 « Abstention »: M. Murail (pouvoir de M. Chauvancy), Mmes Goldspiegel, Léonard, Tussiot et M. Delvalle)

1. Décision de suppression ou de maintien d'un poste de maire-adjoint, suite à la démission de Mme Chantal LETESSIER maire-adjointe
2. Délibération modificative relative au régime indemnitaire des élus locaux : fixation des indemnités de fonction du maire, de ses adjoints et des conseillers ayant une délégation de fonction (actualisation suite au point n°2)

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(Vote : 23 voix « Pour », 5 « Abstention »: M. Murail (pouvoir de M. Chauvancy), Mmes Goldspiegel, Léonard et Tussiot)

3. Commissions municipales – Election de nouveaux membres

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(Vote : 27 voix « Pour », 1 « Contre »: M. Delvalle)

4. Délibération pour le versement d'une aide financière en solidarité avec la population de Mayotte

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(Vote : 26 voix « Pour », 2 « Contre »: Mme Lambert, M. Delvalle)

5. Subvention aux associations : attribution d'une avance remboursable à l'école de musique de Marolles-en-Hurepoix

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

6. Lancement de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon dans le cimetière
7. Motion relative à la mise en place d'une liaison douce entre Marolles et Brétigny-sur-Orge

Du 13 mars 2025 (Affiché dès le 14 mars 2025)

Membres du Conseil Municipal présents : 22

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 6

Membre du Conseil Municipal absent : 1

Votants : 28

Installation d'une nouvelle conseillère municipale (Mme Nathalie BROSSERON de la liste « Marolles ensemble ») en application de l'article L 270 du code électoral.

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(Vote : 22 voix « Pour », 6 « Abstention »: M. Murail (pouvoir de M. Chauvancy), Mmes Goldspiegel, Léonard, Tussiot et M. Delvalle)

1. Commissions municipales – Election de nouveaux membres

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(Vote : 27 voix « Pour », 1 « Abstention »: M. Delvalle)

2. Désignation de 2 nouveaux membres au Comité des Fêtes

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

3. Débat d'orientations budgétaires (Le Conseil Municipal donne acte de la tenue du débat)
4. Délibération pour le versement d'une aide financière en solidarité avec la population de Mayotte au nom du conseil municipal des enfants de Marolles-en-Hurepoix

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(Vote : 22 voix « Pour », 6 « Contre »: M. Murail (pouvoir de M. Chauvancy), Mmes Goldspiegel, Léonard, Tussiot et M. Delvalle)

5. Avis du Conseil Municipal relatif à la modification des statuts de Cœur d'Essonne Agglomération

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le point suivant :

6. Motion visant à une amélioration de la desserte des scolaires

Du 03 avril 2025 (Affiché dès le 04 avril 2025)

Membres du Conseil Municipal présents : 19

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 9

Membre du Conseil Municipal absent excusé : 1

Votants : 28

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :

(Vote : 22 voix « Pour », 5 « Abstentions »: M. Chauvancy, M. Murail (pouvoir de Mme Tussiot), Mmes Goldspiegel (pouvoir de Mme Léonard)

1. Budget Principal – Approbation du CFU 2024 (M. le Maire sort au moment du vote pour ne pas y participer)

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

(Vote : 23 voix « Pour », 5 « Contre »: M. Chauvancy, M. Murail (pouvoir de Mme Tussiot), Mmes Goldspiegel (pouvoir de Mme Léonard)

2. Budget Principal – Budget Primitif 2025
3. Budget Principal – Plan Pluriannuel des Investissements (PPI)

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

4. Délibération portant vote des impositions à comprendre dans les rôles de 2025 : impôts directs locaux
5. Subventions aux associations (M. Chauvancy, Pdt de l'UNC sort au moment du vote de la subvention relative à l'UNC pour ne pas y participer)
6. Subvention au profit de la coopérative scolaire de l'école maternelle Roger Vivier
7. Admissions en non-valeur
8. Personnel communal : créations d'emplois répondant à un accroissement saisonnier
9. Secteur gare – Autorisation à signer la convention de substitution tripartite avec l'EPFIF

Les points suivants sont reportés à une séance ultérieure :

10. Personnel communal : modification du tableau des effectifs
11. Approbation de la création et du projet de statuts de la société publique locale SPL SORGEM-SERVICES ET TERRITOIRES

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu détaillé des séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune
<https://Marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/>
suite à son approbation lors de la séance du conseil municipal suivante.

C'est quoi une OAP ?



L'Orientation d'Aménagement et de Programmation* (OAP) est une composante obligatoire du Plan Local d'Urbanisme (PLU), notamment pour les zones à urbaniser et les zones de renouvellement urbain.

L'OAP vise à définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives pour le développement du territoire, à l'échelle d'un quartier ou d'un secteur défini.

Les autorisations d'urbanisme doivent être compatibles avec les OAP.

Les OAP peuvent notamment définir les actions, mesures et opérations pour :

- **mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain, favoriser la densification et assurer le développement de la commune ;**
- **favoriser la mixité fonctionnelle et sociale**, en permettant par exemple, dans un nouveau quartier, l'implantation non seulement d'habitat, mais aussi de commerces, d'aménagements de transport (type gare routière etc)... ;
- **mettre en valeur, réhabiliter, renaturer**, notamment par l'identification de zones propices à l'accueil de sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation, restructurer ou aménager ;
- **prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics.**

L'OAP n'est pas un projet, mais une **somme d'orientations qui doivent dicter le parti d'aménagement du secteur.**



OAP Cœur de ville



OAP Clos du Montmidi

Ainsi, sur la base de mêmes règles du PLU, plusieurs projets différents sont envisageables.

Deux ateliers participatifs ont été organisés avec les Marollais en avril dernier, afin de définir **l'OAP du futur secteur gare**. Le travail a porté sur les axes suivants :

- **Habitat-Logements**
- **Cadre de vie**
- **Commerces**
- **Équipements-Services**
- **Stationnement-Circulation**



OAP Domaine du château

Le public a ainsi pu librement faire part de ses idées, notamment sur :

- la nécessaire prise en compte des nuisances liées à la voie ferrée,
- le caractère aéré de ce nouveau quartier, avec des ilots de fraîcheur,
- la préservation des arbres d'ornementation le long des voies ferrées,
- le souhait d'avoir une hauteur des constructions moins marquée aux abords des habitations existantes.

Vous pourrez suivre l'évolution de la révision du PLU dans nos prochaines publications.

**Pour en savoir plus, cf. Articles L 151-6 et suivants du code de l'Urbanisme.*

Culture, loisirs et vie communale en images...



1^{er} février : spectacle YING YOMBÉ

Le public a découvert cette histoire vraie autour d'un « Roméo et Juliette » transcontinental porté par la compagnie franco-malienne BaroDa.



8 mars : journée internationale des droits des femmes

Le CCAS de Marolles, en lien avec la Commission Vie Culturelle, met à l'honneur les femmes par la mise en lumière de leur parole par un affichage dans la ville.



16 mars : Carnaval

Sur le thème Mangas, vous avez été nombreux malgré le temps, à défiler en fanfare, brûler Binot et participer aux diverses activités proposées par le Comité des fêtes.



20 mars : journée mondiale de la trisomie

Les élèves de l'école Vivier ont accroché les chaussettes qu'ils ont confectionnées pour célébrer la diversité et briser les préjugés.



29 mars : 3^e café chantier

3^e café chantier où les Marollais ont pu échanger avec les élus et les prestataires sur les travaux de requalification de l'avenue Charles de GAULLE.



1^{er} mai : Marolles en fête

Le Comité des fêtes a concocté un florilège de surprises, de la fête foraine au feu d'artifice, sans oublier le vide-greniers qui a remporté un franc succès.

Culture, loisirs et vie communale en images...



Cérémonie du 8 mai

Une population fidèle et toujours aussi nombreuse a pu assister à ce rendez-vous incontournable de commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. N'oublions pas notre passé !



17 mai : Troc'plantes

Ce rendez-vous annuel a une fois plus permis aux jardiniers amateurs d'échanger des bons « plants ».



21 mai : spectacle « Le chou du bout du monde »

Le chou du bout du monde avec la Cie Mon clown sur la commode. Un spectacle magique pour les tout-petits le 21 mai dernier avec un voyage rempli de chansons.



24 mai : Mai à vélo

L'USM Cyclo tourisme a répondu présent à cette initiative nationale en installant un stand sur l'avenue Agoutin.



24 mai : Apéro musical à la ferme

Récital par les instrumentistes et la chorale de l'École de musique qui s'est suivi, en toute convivialité, d'un apéritif dans la cours de la ferme.



30 mai : Spectacle de jour/de nuit

Ce spectacle interactif alliant humour et prise de conscience a trouvé son public.

M. Maurice ROBERT, à nouveau mis à l'honneur

À l'automne dernier, M. Maurice ROBERT, Marollais, avait été mis à l'honneur par la commune à l'occasion de ses 100 ans. L'Info'Mag de janvier 2025 a relaté le parcours héroïque de celui qui est devenu Citoyen d'honneur de Marolles-en-Hurepoix.



Maurice ROBERT lors de la cérémonie du 8 mai 2025.

Depuis, c'est l'état français qui lui a rendu hommage à l'occasion de la commémoration du 8 mai pour le 80^e anniversaire de la victoire en Europe contre le nazisme, où M. ROBERT était un des invités d'honneur de la République lors de la cérémonie à l'Arc de Triomphe en sa qualité d'ancien résistant et d'ancien combattant de la 1^{re} armée Rhin et Danube.

Il avait à peine 19 ans en juillet 1944 lors de son engagement avec son frère et deux de ses camarades dans la compagnie Franche baptisée Maquis Montcalm des Forces Françaises de l'Intérieur du département de l'Aube.

Après avoir participé à la libération de Troyes de hautes luttes en accompagnement des forces américaines, il intégra tout naturellement la 1^{re} armée Française « Rhin et Danube » pour libérer la France et combattre les forces nazies sur son propre sol. Symboliquement sa dernière campagne s'est terminée en Allemagne à la fin du mois d'avril 1945 au moment de la conquête de Stuttgart.

M Robert a également été mis à l'honneur le 8 mai dernier à Arpajon lors de la diffusion d'une collection de 7 courts métrages sur la Libération. L'un d'entre eux, réalisé par MM. DESGRANGES, CLAVIER et FAUVELL-CHAMPION, est une interview du centenaire émérite. Le recueil de son témoignage et de son message pour la jeunesse donne des raisons d'espérer pour l'avenir de notre pays.

Au nom de tous, nous le remercions encore pour son engagement au service de notre patrie.

Décès de Mme Marie-Christine BOVE, conseillère municipale en exercice



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris, le 25 janvier dernier, que Marie-Christine BOVE, 73 ans, conseillère municipale, nous avait quittés, après s'être battue avec courage contre la maladie.

Au nom des Marollais, des élus et anciens élus du Conseil Municipal et du personnel communal, nous souhaitons témoigner de notre soutien à sa famille.

Très intéressée par la vie de sa commune, c'est tout naturellement que Marie accepte de se présenter sur une liste pour les élections municipales.

Élue conseillère municipale sur la liste majoritaire de 1995 à 2001, puis lors des municipales de 2001, elle devient Maire-adjointe déléguée à l'enseignement et aux activités périscolaires.

Elle va dédier ce mandat aux enfants et aux jeunes.

C'est durant ce mandat qu'elle va plus particulièrement s'investir dans un projet d'envergure, qui accueille encore quelques 400 enfants chaque jour dans de bonnes conditions : le restaurant scolaire maternelle et élémentaire situé derrière la mairie.

De 2008 à 2014, elle « fait une pause » dans ses fonctions électorales, très occupée par ailleurs.

En 2014, elle est à nouveau élue conseillère municipale. Suite aux élections municipales de 2020, elle rejoint le Conseil municipal le 23 avril 2022.

Marie nous a quittés trop vite, trop tôt, mais nous garderons à jamais son sourire et sa bonne humeur gravés dans nos mémoires.

Georges JOUBERT

Inscriptions sur les listes électorales



Inscription sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne sur [Service-Public.fr](https://service-public.fr) ou en Mairie jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir **deux conditions cumulatives**.

1. Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la **nationalité française**,*
- être **majeur** (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour,
- jouir de ses **droits civils et politiques**.

*ou d'un autre pays membre de l'Union européenne, ce qui permet de voter aux élections municipales et européennes.

2. Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal (ou de sa qualité de contribuable ou de gérant de société)



- Vous êtes déjà inscrit(e) sur la commune et vous avez déménagé dans la commune, vous ne devez pas faire une nouvelle inscription,



- Vous avez fait votre recensement militaire sur la commune de votre lieu d'habitation actuelle, vous êtes inscrit d'office,

Vous pouvez également vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur [Service-Public.fr](https://service-public.fr).

Ce service est accessible avec France Connect ou un compte Service-Public.fr.

Ce service vous permet de :

- savoir **sur quelle liste électorale** vous êtes inscrit(e)
- connaître **l'adresse de votre bureau de vote**
- connaître votre **numéro national d'électeur**
- savoir si vous avez des **procurations en cours**
- télécharger votre **attestation d'inscription sur les listes électorales**

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le Service Élections de la commune.

Le centre de secours de Marolles



Passation de commandement

Le samedi 8 mars 2025 restera un jour marquant pour les sapeurs-pompiers de Marolles-en-Hurepoix. En effet, ce jour-là, a eu lieu la passation de commandement du centre de secours de Marolles.

Après vingt ans passés à la tête d'un effectif sans cesse croissant, **le lieutenant Lionel RAGOT a passé le flambeau à l'adjoint chef Eric CHEREAU** lors d'une cérémonie qui a eu lieu sur le parvis, avenue du lieutenant Agoutin, en présence d'un détachement de sapeurs-pompiers venu de tout le département et de nombreux invités dont M. Georges JOUBERT maire de Marolles, M. Jean-Pierre LECOMTE maire de Leudeville, Mme Corinne CORDIER maire de Saint-Vrain et Sylvain TANGUY maire de Plessis-Pâté.

De nombreux Marollais étaient également présents, assistant à ce moment solennel sous un soleil radieux, appréciant cet instant riche en émotion suite aux différents temps fort de ce cérémonial.



Station de gonflage

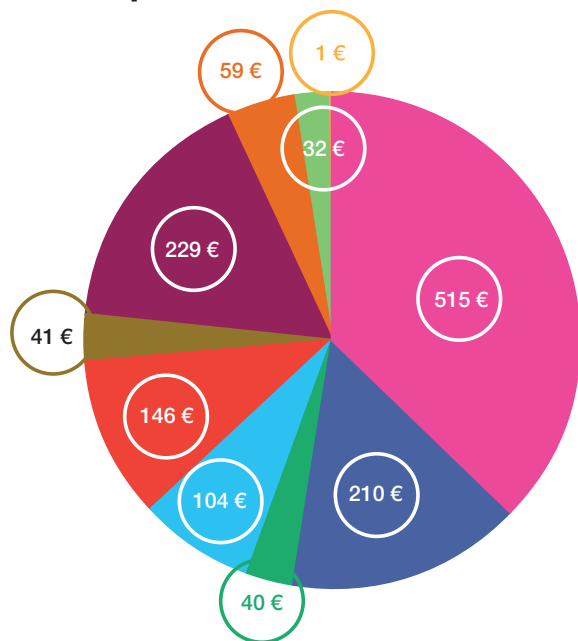


La commune a obtenu une aide financière de 1 000 € de la Région Ile-de-France dans le cadre des budgets participatifs écologiques et citoyens pour l'acquisition d'une station de gonflage et de réparation qui a été installée au printemps à côté du COSEC.

L'installation d'une station du même type est programmée dans le cadre des travaux du pôle gare.

Budget de fonctionnement 2025

Dépenses par habitant (€)



• **Services généraux : 515 €**

• **Autofinancement : 210 €**

• **Interêt de la dette : 40 €**

• **Enseignement : 104 €**

- Budget alloué par la commune aux écoles (dotations par élève) :
 - 46,06 € de fournitures scolaires
 - 11,76 € pour le transport lors de sorties
 - 14,50 € pour le Noël des écoles maternelles
 - 3 € pour le RASED

• **Restauration et ramassage scolaires : 146 €**

- Près de 86 500 repas à servir sur l'année, élaborés régulièrement avec des aliments bio
- Plus de 34 100 goûters à servir sur l'année,
- Participation au coût du transport scolaire

• **Culture : 41 €**

- Organisation de manifestations culturelles, de salons d'art, de concerts
- Renouvellement de l'offre documentaire de la médiathèque
- Maintien des ateliers philosophiques

• **Jeunesse, sports et loisirs : 229 €**

- Séjours d'été
- Animations sur la commune et organisation de sorties spectacles

• **Interventions sociales, famille et logement : 59 €**

- Subvention de fonctionnement au CCAS
- Navettes hebdomadaires pour se ravitailler à Carrefour Market (service payant) et bimensuelle pour se rendre au marché d'Arpajon

• **Aménagements, services urbains et environnement : 32 €**

- Entretien des parkings publics
- Entretien des espaces verts, élagage, fleurissement

• **Action économique : 1 €**

- Marché du samedi matin



Seuls figurent les postes les plus importants.

Recettes par habitant (€)

• **Attribution de Cœur d'Essonne Agglomération : 177 €**

• **Taxes diverses : 95 €**

• **Dotations et participations : 109 €**

• **Autres produits de gestion : 35 €**

• **Résultat de fonctionnement reporté : 218 €**

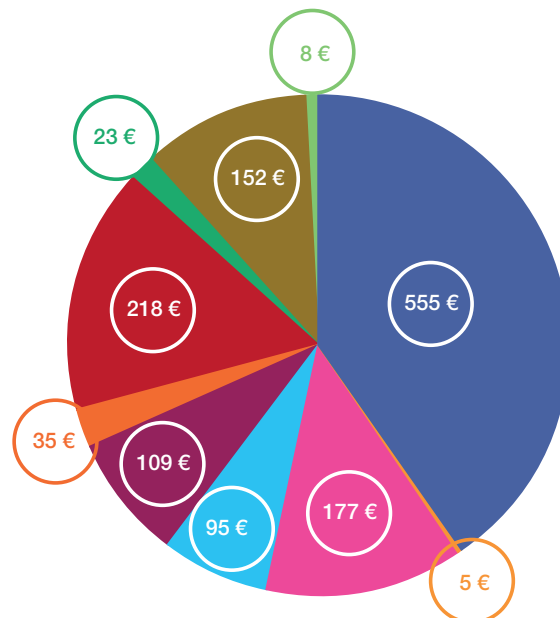
• **Atténuation de charges : 23 €**

• **Produits de services : 152 €**

• **Taxe d'habitation : 8 €**

• **Taxe foncier bâti : 555 €**

• **Taxe foncier non bâti : 5 €**

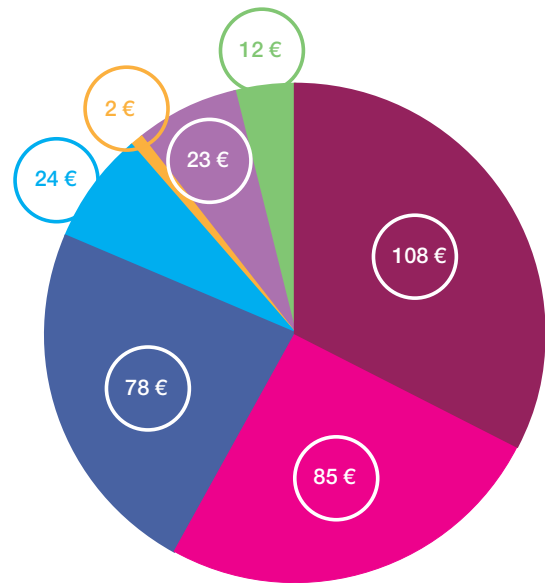


Les taux des taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti sont inférieurs aux taux nationaux et départementaux et n'ont pas été augmentés par la commune depuis 2016.

Budget d'investissement 2025

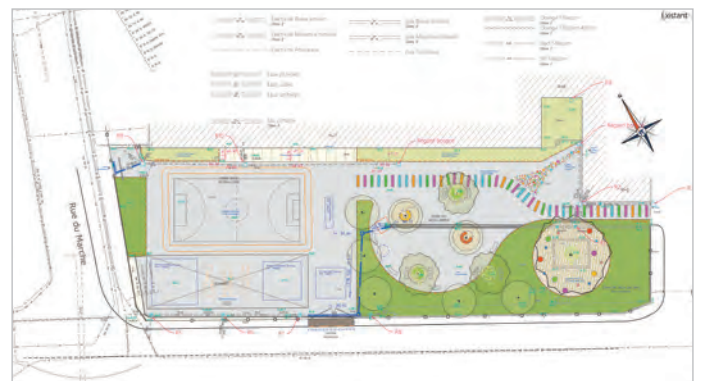
Dépenses par habitant (€)

- Annuité en capital de la dette : 78 €
- Centre Technique Municipal / Centre Première Intervention des Pompiers : 24 €
 - Loyers financiers et de gros entretiens réparations
- Étude : 2 €
- Aménagement de terrains : 23 €



Projet faisant l'objet d'une demande de subvention

- Aménagement du rond point à l'entrée de ville, côté Guibeville
- Remplacement du terrain multisport
- Acquisition de matériel : 12 €
 - Dotation écoles, 17,64€/élève
 - Dotation Conseil Municipal des Enfants
 - Matériel informatique
 - Matériel pour les bâtiments sportifs
 - Équipement pour les fêtes et cérémonies
- Aménagement et restauration du patrimoine : 108 €
 - Aménagements/réhabilitation dans les écoles
 - Amélioration de la performance énergétique divers bâtiments
 - Pose de panneaux photovoltaïques
- Aménagement et réhabilitation des réseaux : 85 €
 - Travaux Avenue Charles de Gaulle

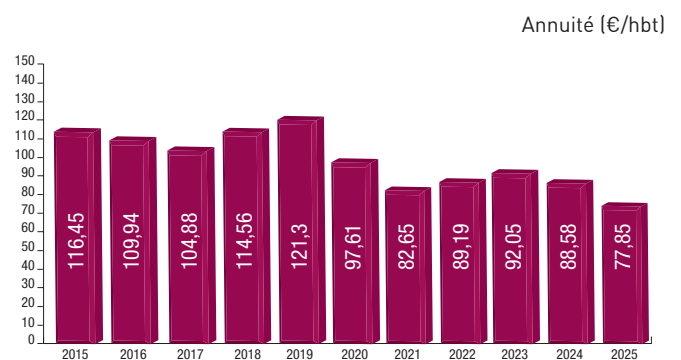
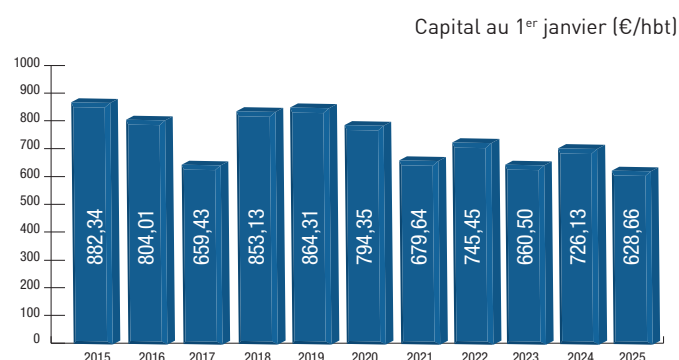


Projet d'oasis dans la cour de l'école élémentaire, faisant l'objet d'une demande de subvention.

Seuls figurent les postes les plus importants.

Dettes par habitant au 1^{er} janvier 2025

Un endettement maîtrisé grâce à une gestion rigoureuse.



Direction des Finances

Nouveau Pick-up



Vendredi 16 mai a été officiellement inauguré le nouveau véhicule des services techniques municipaux.

M. le Maire et ses équipes avaient invité pour l'occasion les entreprises qui ont participé au financement du véhicule, par des publicités apparaissant sur ce dernier.



Travaux



La première phase des travaux de requalification de l'avenue Charles de Gaulle, portant sur l'assainissement, s'est achevée à la fin du mois de mai.

Une nouvelle phase du projet démarre le **16 juin** avec **l'enfouissement des réseaux** secs (électricité, télécommunications...) pour une durée prévisionnelle de **8 semaines**.

Cette nouvelle étape devrait, par nature, avoir un impact plus limité sur la circulation. Dans la continuité de cette intervention, les travaux de voirie, sous maîtrise d'ouvrage de CDEA, prendront le relais dès que l'état d'avancement de cette nouvelle phase le permettra, afin de parachever l'aménagement de l'avenue et de redonner à ce secteur tout son confort, sa fonctionnalité et son attractivité.

L'accès aux commerces, déjà garanti précédemment, sera à nouveau maintenu pendant toute la durée du chantier.

Geste aux premiers secours



Le 24 mai 2025 était déjà la sixième et dernière session de cette formation proposée gratuitement à l'ensemble des Marollais.

La soixantaine de stagiaires a unanimement apprécié cette prestation, validant cette expérience.

De plus, il est souhaité par la plupart que cette offre soit ultérieurement reconduite.

Il convient aussi de remercier Aurélie, formatrice de la FFSS91, pour sa bienveillance durant ces journées de formation.

Pascal LAURE, Conseiller Municipal, Délégué santé



Reprise cimetière

De nombreuses tombes sont en état d'abandon dans le cimetière, certaines potentiellement dangereuses.



La commune poursuit sa démarche d'entretien.

Cette année une trentaine de concessions perpétuelles abandonnées sont en cours de reprise pour anticiper les besoins à venir.



FERMETURE ESTIVALE
du 28 juillet au 21 août

LA MÉDIATHÈQUE

Médiathèque municipale
Jean FARGES
3, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 85 46 00 96



mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
<http://mediatheques.coeuressonnes.fr>
www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Ouverture estivale (1^{er} au 27 juillet / 22 au 31 août)

Mardi	16h - 18h
Mercredi	10h - 12h30 & 14h30 - 18h
Vendredi	14h30 - 18h
Samedi	10h - 12h30

> Rétrospective en images avec quelques animations

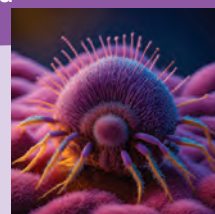


Lors des Semaines du numérique du réseau, le concert avec l'artiste Marylou a enchanté le public dans son univers numérique et poétique en février dernier.



> Fête de la Science du réseau des médiathèques

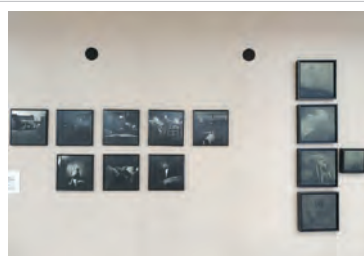
La thématique de la Fête de la science pour cette année sera « Le Minuscule » avec des ateliers, des expositions, conférences et spectacles sur le réseau des médiathèques tout le mois d'octobre. La médiathèque de Marolles accueillera d'ailleurs un atelier pour un voyage au cœur des mondes microscopiques dans ses locaux (informations complémentaires prochainement sur le portail des médiathèques ou l'écho marollais).



Le 14 février, nous avons accueilli l'autrice essonnienne **Sophie GUILLOU** avec ses romans et qui a pu échanger avec les participants au CDI du collège puis à la médiathèque.



Présentation par un groupe de l'École de Musique de son conte musical « L'Orme à Martin » le 29 mars.



Sylvie VALEM, artiste marollaise, a proposé sur les murs intérieurs de la médiathèque son travail autour de la photographie en avril dernier.

Nos suggestions de livres pour l'été

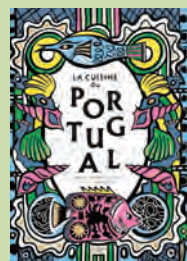
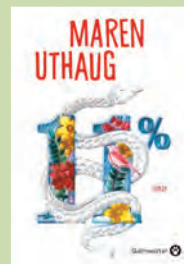


La librairie des chats noirs, Piergiorgio PULIXI

Après plusieurs crimes odieux, la police se décide à faire appel à Marzio MONTECRISTO, le patron d'une petite librairie de Cagliari spécialisée dans le roman policier. C'est également le quartier général d'un étonnant club de lecture : « les enquêteurs du mardi ».

11%, Maren UTHAUG

Dans un futur lointain, le matriarcat règne à Copenhague et seuls onze pour cent des hommes, quota nécessaire au plaisir féminin et au renouvellement de l'espèce, sont maintenus en vie, parqués dans un centre d'élevage sur l'île de Lolland. L'apparition soudaine d'un jeune garçon bouleverse la vie de quatre femmes.



La cuisine du Portugal, Anaïs BOURNY DELON

La cuisine portugaise ne se veut pas seulement traditionnelle avec ses Caldo verde, Bacalhau à brás, ou Pastéis de nata, mais elle réinvente aussi avec des recettes modernes et pétillantes. Nous sommes partis à la rencontre d'une douzaine de chefs portugais, de Paris à Lisbonne en passant par Porto.



Lors du Salon du livre jeunesse de St Germain, accueil de l'illustratrice Rosalinde BONNET avec son atelier pour les enfants en mars dernier.



Découvrez l'ensemble de notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonnes.fr> ou avec l'écho Marollais et notre page Facebook www.facebook.com/bibmarolles

Chèque Énergie



Le chèque énergie est versé chaque année à plusieurs millions de ménages afin de les aider à payer leurs factures d'énergie.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier et quelles démarches devez-vous accomplir ?

Le gouvernement met en place de nouvelles modalités d'attribution pour garantir un accès simplifié et sécurisé au chèque énergie. L'envoi automatique du chèque pour les ménages éligibles s'effectuera en novembre 2025.

Les envois se poursuivront dans les mois qui suivent pour les personnes qui se déclareront via le portail en ligne.

L'automatisme de l'envoi est ainsi préservée au maximum et sera améliorée. **Les ménages qui ne seraient pas ainsi automatiquement identifiés pourront se faire connaître, à partir de l'automne, via un portail en ligne, ou demander le chèque par courrier.**

Patrick LAFON

Repas des anciens



Le repas des aînés s'est tenu le 18 janvier. **Une tradition intacte, où chacun se réjouit de partager ce moment de convivialité.** M. le Maire a accueilli **près de 200 seniors de plus de 65 ans ayant répondu à l'invitation** de la municipalité et du CCAS (Centre communal d'action sociale).

Cette manifestation est aussi l'occasion d'avoir une pensée pour celles et ceux qui n'ont pu se joindre à cette fête.

M. le Maire évoqua aussi **la présence de M. ROBERT** dont le centenaire a été fêté en 2024.

Cette journée a été animée par Eric Delmas le Disc Jokey qui fait la part belle aux musiques de toutes les générations. Les petites œuvres d'art sur les tables sont le fruit de la Résidence des Personnes Agées.

Je profite de ce petit mot pour **remercier également l'ensemble des agents et agentes de notre commune, aux élus** qui sont toujours volontaires, présentes et présents pour rendre ces moments conviviaux et agréables que ce soit pour la préparation mais aussi pour le service.

Simplement pour le bien de tous.

Patrick LAFON

Sortie à Deauville



Le CCAS organise une sortie gratuite à Deauville les dimanches 20 juillet et 17 août 2025.

Départ à 7h et retour vers 22h30.

Inscriptions obligatoires auprès du CCAS. Une contre-marque sera délivrée et sera demandée avant la montée dans le car. Attention, en raison des contraintes horaires, les retardataires ne sont pas attendus.

Pour des raisons d'équité, **une seule inscription par famille sera prise au CCAS.**

Si vous souhaitez venir aux 2 déplacements, le CCAS vous inscrira sur une liste d'attente. Vous serez contacté en cas de désistement ou de places disponibles.

Le CCAS vous remercie de votre compréhension.

Patrick LAFON

VESTI'AID



Nous vous rappelons que les ventes Vesti'Aid sont ouvertes à tous. L'équipe vous attend toujours plus nombreux.

C'est en réalisant de bonnes affaires que vous nous aiderez à subvenir aux besoins des plus défavorisés puisque l'intégralité du produit de nos ventes est redistribuée (CCAS, diverses associations humanitaires, Restos du Cœur, Téléthon, recherche médicale...).

Soyez solidaire tout en faisant des affaires !

PROCHAINS RENDEZ-VOUS
(Ouverture de 14h30 à 17h)

VENTE 2025

19 juillet - 9 août - 27 Septembre

DÉPÔT / VENTE 2025

13 Septembre

Christiane JOUBERT



Le registre canicule

Qu'est-ce que le registre canicule ?

Ce fichier recense les personnes souhaitant se faire aider en cas de très fortes chaleurs. Lors du déclenchement du plan canicule par le préfet. Ainsi cela permet à la commune de **localiser au mieux les personnes les plus vulnérables, que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement**, pour permettre, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes. Les services municipaux contactent régulièrement les personnes inscrites volontairement pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter une aide adaptée, si besoin. **N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).**

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de 65 ans et plus
- Les personnes de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées : les personnes bénéficiant de l'aide pour adulte handicapé, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, de victime de guerre et reconnues travailleur en situation de handicap.

Qui peut faire la demande ?

- La personne concernée
- Son représentant légal
- Un tiers : toute personne physique (parent, voisin, ami, médecin traitant...) ou toute personne morale (CCAS, SSAD...).

RPA - Nouvelles modalités d'accès au parking



Pour rappel, la RPA est une résidence privée pour personne âgées (propriété d'un bailleur social). De **nouvelles conditions d'accès au parking** de la RPA sont en cours d'élaboration. En effet, il était important de sécuriser les abords de cette structure car le passage rapide des véhicules, trop nombreux, **le non respect du sens interdit et l'utilisation du parking de façon inappropriée ont déjà entraîné des accidents mineurs** nécessitant une prise en compte pour permettre aux enfants d'utiliser le passage menant jusqu'à la promenade Géry MACHUT en toute sécurité, et aux seniors de se promener sans craindre un accident.

Ce parking privé sera fermé par une barrière dès la fin août et ce, de façon définitive. Une télécommande ou code d'accès seront distribués de façon raisonnée aux résidents et personnes habilitées à accéder à la résidence. **Une communication plus large sera faite dans le courant de l'été.**

Prochain voyage à la Baule

En octobre 2024, le voyage réservé à nos aînés a rencontré un vif succès et le CCAS de la commune a souhaité organiser une nouvelle sortie.

C'est donc du 11 au 18 octobre 2025 que nous irons à La Baule les Pins au Village Club du Soleil.

Ouvert aux retraités ce voyage d'une semaine permet à un coût réduit de fréquenter cette station balnéaire et ses environs. En **pension complète** sous forme de buffet à volonté et boisson comprise, de nombreuses animations sont prévus comme des dîners thématiques et spécialités régionales, les visites de Saint Nazaire, de la découverte de Vannes, de l'Île aux Moines au cœur du Golfe du Morbihan et Guérande jalonnent cette semaine de découverte dans un village de vacances.

Toutes les soirées sont rythmées par des animations.

Le prix pour **une semaine est de 566,28 €/personne transport compris.**



Pour les personnes éligibles à l'aide de l'ANCV : le montant varie selon les conditions de ressource et elles peuvent bénéficier d'une réduction jusqu'à 200 € par personne.

Le versement doit être de 50 % à la réservation auprès du CCAS. Le solde au 31 août au plus tard.

Le violentomètre

Le CCAS de la commune est mobilisé contre toute forme de violences faites aux femmes.

En collaboration avec la Pharmacie, la Boulangerie et le restaurant Istanbul, des sachets sont distribués lors de chaque achat. Sur ceux-ci ils évoquent les différentes phases de violence afin que chaque victime puisse s'identifier à sa situation personnelle.



On rappelle que le consentement c'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre CCAS ou appeler le 3919 ou le 01 70 58 93 30
En cas de danger appelez le 17 ou 119
s'il s'agit de l'enfance en danger.

Dans la ville ont été affichés des expressions de femmes venues de tout milieu et de tout pays pour exprimer le droit et la reconnaissance des femmes.

Patrick LAFON

Engins bruyants



Un arrêté municipal régit l'utilisation des engins bruyants (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, scies électriques...).

- **Autorisés** du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Interdits** le dimanche et jours fériés

Feux de jardin sur la commune



LES FEUX ET L'INCINÉRATION SONT INTERDITS SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

par le règlement sanitaire départemental (R.S.D article 84).

Entretien de la végétation



Par application de l'arrêté du 2/12/97, les riverains sont tenus d'égaler les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public et ne gênent ni le passage des piétons, ni les câbles électriques ou téléphoniques ni encore les panneaux de signalisation.

Citoyens vigilants

La commune de Marolles-en-Hurepoix a mis en place il y a quelques années le réseau de solidarité de voisinage « citoyens vigilants ».



Ce réseau est constitué de volontaires appelés « habitants relais » dont le rôle est la sensibilisation à leur environnement. La communauté échange via Whatsapp des informations sur des situations qui pourraient potentiellement avoir un impact sur la sécurité : comportements suspects, véhicules abandonnés, nuisances répétitives...

Les volontaires constituent également un relais efficace avec la gendarmerie.

Grâce à l'appel d'un passant, 2 gendarmes de la brigade de Marolles ont permis l'arrestation en flagrant délit des individus qui volaient des banquettes de voiture à Marolles. La commune organise chaque année avec le commandant de la brigade de Marolles une réunion à laquelle les « citoyens vigilants » sont conviés.

Ils dressent ensemble un bilan sur les actes de malveillance sur la commune et développent les projets en lien avec la sécurité comme la vidéosurveillance.

Vous êtes intéressés pour rejoindre la communauté, écrivez à mairie@marolles-en-hurepoix.fr en précisant votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

La sécurité est l'affaire de tous.

Dominique COUTON

Opération vélos et trottinettes

Le jeudi 22 mai, gendarmes et police municipale se sont rendus au collège pour une opération de contrôle des vélos et des trottinettes.

Ils'agissait de vérifier le bon fonctionnement des équipements et notamment les éclairages avant et arrière ainsi que les catadioptres sur les vélos. Pour les trottinettes motorisées, il a été rappelé qu'elles ne peuvent être conduites qu'à partir de 14 ans et qu'elles doivent être munies d'une assurance spécifique.

Cette opération vise avant tout à préserver la sécurité de nos collégiens.



Dominique COUTON

Interdiction de fumer



De nouvelles interdictions de fumer, visant explicitement les lieux de sociabilité quotidienne des jeunes, vont entrer en vigueur dès le 1^{er} juillet 2025.

Les nouveaux lieux concernés par l'interdiction de fumer sont :

- Les parcs et jardins publics ;
- Les plages bordant des eaux de baignade ;
- Les abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs ;
- Les abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs ;
- Les espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

Opération Tranquillité Absence (OTA)

OTA est un dispositif permettant aux résidents de la commune d'avoir une surveillance de leur domicile par un passage quotidien de la Police Municipale, et d'être informé en cas de dommages lors de leurs absences de courte, moyenne ou plus longue durée.



La surveillance peut se faire soit de la rue (portail fermé à clé) soit tout autour de la maison (portail non fermé à clé et sur autorisation du propriétaire).

Pour s'inscrire auprès de la Police Municipale il vous faut remplir un formulaire, disponible en mairie ou sur le site de la ville dans « Marolles pratique » rubrique sécurité (<https://marolles-en-hurepoix.fr/marolles-pratique/securite/#OTA>), puis le remettre à l'accueil de la mairie.

Dominique COUTON

Les insectes indispensables à la vie sur terre



La menace de disparition des insectes est importante. Utiles à notre environnement, ils sont mis en péril par les pesticides, l'artificialisation des sols, les monocultures, la pollution lumineuse...

Sans eux pas de pollinisation :

Les abeilles pollinisent les plantes à fleurs tout comme les coléoptères, les papillons et même les mouches.

Des pros du compost :

Nombre d'insectes se régaleront de déchets végétaux qu'ils transforment en matière organique assimilable par les plantes.

Ils assainissent l'environnement :

Certains insectes coprophages et nécrophages décomposent des matières indésirables et concourent ainsi à limiter la propagation de maladies.

Petits mais prédateurs :

Souvent considérés comme des dévastateurs de cultures, les insectes sont en fait en première ligne pour éviter la prolifération de certaines espèces. Les coccinelles éliminent les pucerons et une guêpe peut tuer deux insectes dont les moustiques par heure. Si les équilibres naturels sont respectés dans tous les milieux, y compris les jardins, il n'y a moins d'insectes nuisibles.

Une réserve essentielle de nourriture :

Situés à la base de la chaîne alimentaire, les insectes nourrissent de nombreux animaux.

La diminution des insectes explique d'ailleurs en partie l'effondrement des populations d'oiseaux et de grenouilles. Chaînon essentiel des écosystèmes, les petites bêtes à six pattes méritent donc bien davantage de notre part que la bombe insecticide et la tapette à mouches.

Josiane BOULENGER

Prévention Moustique Tigre



Limiter sa présence, limiter les nuisances

Les bons gestes pour éviter la prolifération des moustiques tigres.



Plus d'infos sur
iledefrance.ars.sante.fr

Immersion à la ferme



Marolles est une ville à la campagne et notre collectivité défend la cause paysanne par de nombreuses actions : ferme de l'envol, maraîchage bio, production pour restauration scolaire, ...

Pour en savoir plus sur les pratiques agricoles, venez en immersion dans une exploitation, pour cueillir, vendanger, ... et surtout échanger avec des agriculteurs passionnés et responsables sur l'ensemble du territoire français

Détails et inscriptions ici :

<https://danslesbottes.fr/search>

Francis PREUD'HOMME

Tri des biodéchets dès le 1^{er} juillet

Les biodéchets alimentaires sont composés des restes de repas, épluchures, produits périmés, etc. Ces biodéchets contiennent beaucoup d'eau et peuvent être valorisés plus efficacement sous forme de biogaz et de compost pour l'agriculture s'ils sont séparés du reste des déchets aujourd'hui incinérés.

Après une expérimentation concluante réalisée en 2022 sur plusieurs communes le SIREDOM avec la SEMARDEL a décidé de généraliser la collecte et le traitement des biodéchets alimentaires à l'ensemble du territoire qu'il couvre (900 000 habitants).

Tous les détails sur le site du



La nature et le développement durable en Essonne

Le développement durable : vous connaissez un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout ? Quel dommage !

Vous pensez peut-être que c'est une mode, une lubie, un truc de bobo parisiens ou simplement que ce n'est pas pour vous ? Au contraire, vous savez que c'est incontournable et vos gestes quotidiens sont tournés vers le durable ?

Vous n'ignorez rien du 'ZAN', des 'GES', de la biodiversité et autres sujets durables ?

Quoi qu'il en soit, si vous êtes ou vous considérez être un acteur du développement durable, rendez-vous sur le site :

<https://www.essonne21.fr>

Une mine d'informations est à votre disposition ! Et pour ne

rien rater, vous pouvez vous abonner à la newsletter, ainsi que lire « La lettre de la transition écologique et de la croissance verte » avec un édito de Mars – Avril qui donne le ton : « Il est urgent d'agir pour limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C. Ensemble, explorons les possibilités et unissons nos forces pour les générations actuelles et futures. »

Par ailleurs, et pour les amoureux de la nature et du territoire, nous vous invitons à consulter la page Facebook « Essonne, côté nature » ainsi que la page « les rendez-vous Nature » qui annoncent les prochains événements : sorties, conférences, ateliers, etc...

Belle découverte !

Francis PREUD'HOMME



: Un concentré d'énergie, de jeux et de partage !



Le respect, notre mot d'ordre

Chez les COX, on cultive une valeur essentielle : le respect — respect des autres, de soi et de l'environnement. C'est la base de toutes nos activités, qu'elles soient sportives, ludiques ou culturelles. Et ça change tout !

Des grands jeux qui cartonnent !

Durant la première semaine des vacances d'hiver et de printemps, les collégiens de moins de 14 ans ont vécu des moments palpitants avec nos grands jeux :

- **Le Cox Game**, une aventure inspirée de **Squid Game**, version fun et sécurisée,
- **The Killer**, jeu de stratégie et d'observation.

Un immense bravo à **Liam M.**, qui a remporté les deux challenges avec brio !

Une journée pour notre planète

Engagés et motivés, les jeunes ont participé à une grande journée écologique, en nettoyant la voie publique de Marolles. **Résultat ? Plus de 80 kg de déchets ramassés !** Un bel exemple d'engagement collectif pour notre environnement.



Les mercredis des COX : jeux, fun et créativité

Chaque mercredi, les CM1, CM2 et collégiens de moins de 14 ans participent à des activités variées :

- Jeux manuels (bricolage, création, activités artistiques),
- Jeux sportifs dans la cour de la ferme et au stade
- Jeux de société, défis collectifs...

Parmi les moments forts, on retient notamment **la bataille de nerfs**, une animation très appréciée, proposée une fois en mercredi spécial.

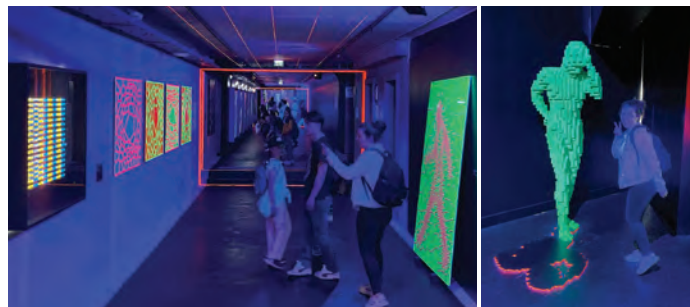


Sortie culturelle à Paris : pixel et émerveillement

Cette année, les COX ont également profité d'une **sortie culturelle à Paris** pour découvrir l'**exposition Pixel**.

Une expérience immersive que les jeunes ont adorée !

La sortie s'est prolongée avec la visite de quelques lieux emblématiques de la capitale. Une belle journée mêlant culture et plaisir.



Les veillées COX : pour les jeunes... et les familles !

Pour les jeunes

Les soirées COX riment avec bonne humeur et découvertes :

- **Veillée Battle Royale** : chacun défend ses drapeaux, un seul survivant !
- **Veillée Corn Hole**, en partenariat avec l'USM Corn Hole de Marolles-en-Hurepoix,



- Une veillée jeux de société exceptionnelle avec les associations Marolles sur un Plateau et Chaos Lord, qui ont partagé une multitude de jeux originaux.

Pour les familles

Certaines veillées sont spécialement conçues pour réunir parents et enfants :

- "On a échangé nos mômes" : chaque famille a accueilli un autre enfant pour un repas commun, suivi d'activités manuelles, sportives, jeux de société et découverte de la salle d'arcade. Un moment convivial clôturé par un questionnaire d'expérience rempli avec beaucoup de sourires !
- La veillée de Noël a rassemblé plus de 120 personnes autour d'un grand repas partagé, suivi d'une distribution de cadeaux pour les jeunes COX.





Les samedis COX : un espace de liberté pour les 11-17 ans

Les jeunes peuvent profiter de leur samedi dans des salles thématiques ouvertes spécialement pour eux :

- Salle atelier / création,
- Salle d'arcade avec plus de 10 000 jeux, flipper, baby-foot,
- Gamer zone avec Just Dance, Fruit Ninja, Guitar Hero, DJ Hero,
- Ludothèque avec plus d'une centaine de jeux de société,
- Médiathèque pour des moments de calme et de lecture,
- Et des activités sportives en extérieur.

Les COX connectés !

Restez à jour via : • **Instagram** : @cox91630

- **Communauté WhatsApp** : des groupes pour les CM1, CM2, collégiens, 14-17 ans, scores de tournois, événements en direct, et salles d'activités (LudoCox par Alex, Atelier des Cox par Morgane, XCOX Arcade par Wil...).

Et pour finir...

Félicitations à Soline Ma. et Jason, élus Miss et Mister Cox 2025 lors d'un mercredi festif et très apprécié !

Les COX, c'est bien plus qu'un programme jeunesse : c'est une aventure humaine, fun et bienveillante, où chaque jeune et chaque famille peut s'épanouir à fond !



L'été approche... et les surprises aussi !
Cette année, les COX prévoient une sortie au Parc Astérix pour les 11-17 ans et les CM1-CM2. Une journée d'adrénaline et de rires garantie !



COX un Jour, COX Toujours !

Wil

Musique !

Que tout le monde se mette à chanter !!!!

Les vacances de printemps au centre de loisirs étaient chantantes et rythmées ! **Au programme** : Visite à la Philharmonie de Paris, fabrication d'enceintes, micro, guitares, jukebox, platines... concours de talents, karaoké, Air guitar, veillée concert en famille.



Charlotte MELCION

Opération ville propre



Le CME lors du Troc'Plantes du 17 mai

Ce mercredi 19 mars, afin d'accueillir le printemps qui s'annonce, les enfants du CME se sont joints au groupe des COX pour organiser l'opération « Ville Propre ».



Armés de pinces, de gants et de sacs poubelles fournis par les Services Techniques, les enfants ont parcouru la ville et ramassé tous les déchets sur leur parcours. Interloqués par la quantité de papiers, mégots et objets jonchant les trottoirs et espaces verts de notre commune, les enfants appellent à une prise de conscience de tous les Marolais !



Protégeons notre ville des déchets, marchons, marchons... jusqu'à la poubelle la plus proche !



Charlotte MELCION

ASSOCIATIONS SPORTIVES

NOUVEAU USM Football Club Marolles



Nous avons le plaisir de vous informer du lancement d'un projet sportif enthousiasmant pour notre commune : **la création d'un club de football amateur, qui verra le jour dès la rentrée de septembre 2025.**

Cette nouvelle section de l'USM a pour vocation de rassembler toutes les catégories (U6 à seniors) autour du sport, dans un esprit de convivialité, de respect et de partage.

Il sera ouvert à tous, sans distinction de niveau.

Objectifs du club :

- Encourager la pratique du football dans un cadre local et familial
- Proposer une activité sportive régulière aux jeunes et aux adultes avec deux sessions d'entraînements par semaine et par catégories
- Créer un nouveau lien social et intergénérationnel au sein de la commune



Nous recherchons :

- Des joueurs, et joueuses enfants comme adultes
- Des entraîneurs et encadrants bénévoles

Faisons vivre ensemble ce nouveau projet sportif et au plaisir de vous y retrouver nombreux.

NOUS CONTACTER :

@Mail: contact@usmfootballclub.fr - Tél. : 07 66 96 85 36

USM Vo Co Truyen



Une fin de saison au top !

Nous espérons une belle saison et nous n'avons pas été déçus. Cette année encore le club est très fier de ses pratiquants qui se sont illustrés lors des deux compétitions de notre école. Tout d'abord en février à Outreau pour la Coupe du Nord puis à Lardy lors de la compétition nationale Minh Long France.

Une belle flopée de médailles ont orné les vo phucs.

Félicitations à tous !

En avril, les pratiquants ont pu comme d'habitude partager notre art martial lors de deux entraînements qui étaient

ouverts aux familles et amis. Ces deux soirées ont été riches en partage.

En juin, les vo sinhs qui étaient prêts ont pu passer leur grade devant nos enseignants. Vert, bleu, jaune, rouge, des nouveaux caps ou de nouvelles ceintures ont été obtenus grâce à un travail sérieux tout au long de la saison voire des saisons antérieures.

Le traditionnel barbecue de juin est l'occasion de se réunir une dernière fois avant des vacances bien méritées. L'occasion aussi de partager un moment avec les familles et les pratiquants et de les **remercier encore** pour leur présence et leur bonne humeur !

Reprise en septembre. Belles vacances à tous !



A group of four cyclists riding mountain bikes on a snowy trail. They are wearing winter cycling gear, including helmets, jackets, and gloves. The trail is covered in snow, and the background shows a snowy forest.

A group of cyclists are gathered at night on a paved area. In the foreground, a cyclist in a bright green and black reflective jersey is seen from behind, standing next to a bicycle. To their right, another cyclist in a dark jersey with a headlamp is also on a bicycle. In the background, other cyclists are visible, some with headlamps on. A building with a blue wall and a cartoon character mural is on the left. Trees and a parking lot with cars are in the background. The scene is illuminated by streetlights and the cyclists' headlamps.

Côté jeunesse, **les CM2 de l'école Vivier** de Marolles-en-Hurepoix ont tous **reçu leur attestation du « Savoir Rouler à Vélo »** (SRAV) après avoir réussi les 3 blocs du dispositif national, dispensé par les bénévoles, formés et volontaires, de notre club.



Grâce à l'économie circulaire, recycler devient un geste clé pour préserver notre planète.



Le bureau

FORUM
des associations

dim 7 COSEC
sept & SdFêtes

9h/12h
14h/17h

Ag

USM Marche et course



Ca y est ! Notre 18^e édition de la Marollaise s'est déroulée dans des conditions optimum.

Très belle session cette année avec 374 inscriptions répartis comme suit :

- belle mobilisation des enfants avec 106 participants dont 85 sur le Challenge École
- 219 coureurs adultes répartis sur 3 distances (5, 10 et 15 km).
- 59 marcheurs (marche active et marche nordique).

Comme tous les ans, **une très belle prestation grâce aux sportifs de l'association** qui se dévouent et s'investissent dans l'organisation de cet événement.



Enfin, une très bonne nouvelle au niveau des ravitaillements : tous les sportifs ont largement contribué à la protection de l'environnement en ne jetant aucun gobelet ou emballage au sol puisqu'ils acceptaient même d'effectuer un petit crochet pour utiliser la poubelle dédiée.

Donc, pour les participants, comme pour les bénévoles et nos sponsors (Intersport - JBM - M2I-Carrefour Market - Dubocq - Arbres et Paysages - Agence de la Mairie - Cabinet Aure - Vinci et Floralia) un **GRAND MERCI** et rendez-vous l'année prochaine pour notre 19^e édition.

Passez tous un bel été sportif !

Et pour une fois, ce sont les bénévoles que nous mettons à l'honneur car après l'effort, le réconfort !



USM Taekwondo



Une saison sportive intense et riche en émotions

Près de 60 Marollais et Marollaises petits et grands nous ont rejoints cette année. Nous les remercions sincèrement pour leur confiance et leur fidélité.

Flash-back sur une saison riche en événements :

- En marge des cours plusieurs stages de perfectionnement ont été proposés, ainsi que 2 passages de grades et une grande journée Portes Ouvertes spéciale Taekwondo en famille qui a réuni une cinquantaine de visiteurs.
- Nous avons également organisé une Master-class dirigée par la **Maître coréenne LEE YOUNG EUN** (5^e Dan, et Championne du Monde avec l'équipe de Corée). Ce grand stage technique a réuni 40 taekwondoïstes (niveau confirmé à gradé) de Marolles et de différents clubs du 91.
- Toutes nos félicitations à **Antoine MERPILLAT** qui a obtenu officiellement son Diplôme d'Instructeur Fédéral.
- Cette année 3 de nos élèves enfants ont vécu leur toute première compétition combat lors du tournoi Interclubs de Fleury-Mérogis. Toutes nos félicitations à **Aïden DELVAS** (8 ans / médaille d'argent), **Silly DRAME** (10 ans / médaille d'argent) ainsi qu'à **Soan BENHEBBADJ** (10 ans), qui a combattu avec bravoure et qui n'est pas passé loin d'un podium. Un grand merci à ces 3 garçons qui ont représenté leur club avec courage et sérieux.

Grâce à leurs performances, **l'USM Taekwondo a fini 3^e** au classement des clubs de ce tournoi.

Nous remercions vivement notre professeur, **Cédric JAMET** ainsi qu'**Antoine** pour son aide et son implication dans la vie du club (en assurant notamment de nombreux entraînements).

Merci à la Mairie de Marolles, aux services techniques et communication, ainsi qu'à l'Union Sportive de Marolles.



La Team USM Taekwondo vous souhaite de belles et bonnes vacances d'été. **Rendez-vous à la rentrée.**

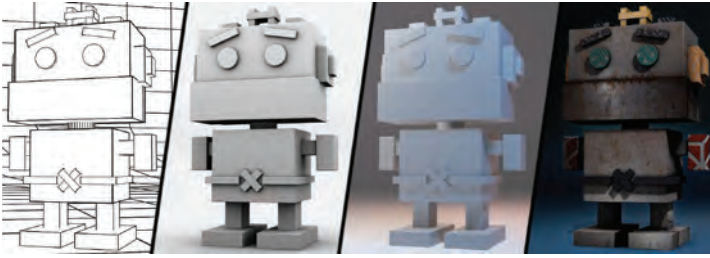
Plus d'info en
Scannant ce QR code >>



Creatik



Modélisation 3D avec Blender : donnez forme à votre imagination avec L'atelier Creatik



Initiez-vous à la modélisation 3D avec **Blender**, un logiciel libre utilisé dans le cinéma d'animation, le jeu vidéo et la création numérique. Cet atelier s'adresse aux adolescents dès 12 ans et aux adultes curieux de découvrir l'univers de la 3D.

Encadrés par des **professionnels du cinéma d'animation**, les participants apprennent à utiliser Blender : interface, création de formes simples et complexes, ajout de textures, matériaux, lumières, animation, et rendu. Chaque étape donne lieu à des projets concrets pour progresser tout en stimulant la créativité. L'atelier favorise aussi les projets de groupe.

Les réalisations prennent forme sous différents formats : objets, scènes animées, ou maquettes **imprimées en 3D**. Certains vont jusqu'à créer des **courts-métrages animés**, alliant narration, animation et montage.

Les **cours ont lieu un samedi sur deux**, dans un cadre convivial à **Marolles-en-Hurepoix**, en petits groupes de 10 personnes maximum, propices à l'échange et à l'entraide.

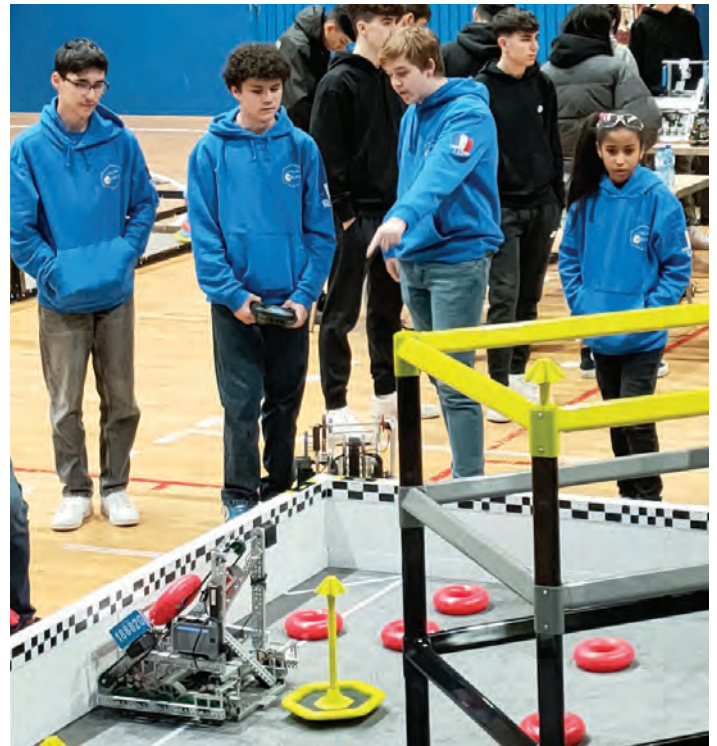
Creatik System – Vice-champions d'Europe de robotique



Depuis septembre 2024, l'atelier Creatik a formé l'équipe de France de VEX Robotics : Creatik System. **Composée de quatre jeunes Essonnais dont 2 Marollais : Lila, Jules, Nolan et Léo.**

L'équipe s'est illustrée par un parcours impressionnant mêlant conception robotique, programmation et compétitions internationales.

Accompagnés de deux coachs bénévoles, experts en ingénierie, ils ont franchi des étapes clés : visite en Belgique en septembre, premières compétitions à Bruxelles en décembre, préparation **intensive en janvier**, puis **consécration en mars 2025 vice champion au Championnat d'Europe à Andorre.**



Leur robot y a aussi remporté le prestigieux Build Award. Lila a été récemment mise à l'honneur par l'UNESCO, incarnant l'engagement féminin dans les sciences.

Le parcours de Creatik System a été salué par des félicitations présidentielles et locales.

L'aventure humaine, portée par les coachs et les familles, témoigne de la force collective derrière cet exploit.

Avec le soutien de leur territoire, ces jeunes prouvent que l'excellence scientifique est accessible à tous.

Découvrez l'activité [sur l-atelier-creatik.fr](http://l-atelier-creatik.fr)

Inscriptions Happy School 2025-2026



Venez apprendre l'ANGLAIS et/ou l'ESPAGNOL en vous amusant !

Les inscriptions 2025-2026 sont ouvertes pour les groupes Enfants - Ados - Adultes (ANGLAIS et ESPAGNOL).

Renseignements et inscriptions :
par e-mail ou par téléphone. 07.68.96.49.79
happyschooldemarolles@hotmail.fr
www.facebook.com/HappySchoolMarolles91



Restos du Cœur - Bilan de la campagne 2024 - 2025



Le samedi 8 mars 2025 a scellé la fin de la campagne d'hiver 2024 - 2025 :

15 semaines d'activité toujours aussi intense durant lesquelles nous avons accueilli 68 familles, soit 166 personnes dont 9 bébés de moins de 3 ans, auxquelles nous avons servi près de **11 000 repas adultes et 900 repas bébés** avec l'accompagnement nécessaire (couches, hygiène, lait maternisé, petits pots..., ce qui représente une **augmentation de 15%** par rapport à la campagne 2023 -2024.

À partir de janvier 2025, le nouveau Centre des Restos du Cœur ouvert à Lardy est venu soulager notre Centre en reprenant l'accueil de 6 familles larziacoises (24 personnes) qui nous étaient précédemment rattachées.

Grâce aux **collectes de jouets initiées par l'association des parents d'élèves du collège de Marolles** et la commune du Plessis Pâté, nous avons pu organiser, en décembre -et c'était une première -, une distribution généreuse et appréciée de **cadeaux de Noël à tous les enfants** des familles accueillies et même constituer une petite réserve pour l'an prochain.

Le dimanche 2 mars, pour la 3^e année consécutive une troupe talentueuse incluant des bénévoles a offert un spectacle dans la configuration « Café-théâtre » au cours duquel se sont entremêlés sketches, chansons de variété, numéros de magie et de mentalisme à la grande satisfaction du public venu en nombre (130 personnes) qui a tenu à témoigner son soutien en apportant 240 kg de denrées alimentaires, en guise de remerciement pour ce moment de détente et de convivialité partagé.



Membres de la troupe qui a donné le spectacle du 2 mars animée par Didier SAKSIK (au micro) nouveau responsable du Centre des Restos du Cœur de Marolles.

Comme chaque année, nous avons fait appel à votre **générosité lors de la collecte alimentaire nationale des 7 et 8 mars**.

Les difficultés liées au pouvoir d'achat que beaucoup rencontrent dans leur quotidien sont certainement responsables du résultat moyen récolté : 900 kg contre 1300 l'année dernière (- 45%).

Encore sous l'effet du grand vide causé par la disparition brutale d'Anne-Marie GENESTE, notre regrettée responsable de Centre, **nous avons été profondément affectés par le décès de son mari, Martial, le 16 février 2025 qui a été, lui aussi, un grand artisan du don de soi au profit des plus démunis** dans le cadre de SNL et des Restos du Cœur.



Anne-Marie et Martial GENESTE, un couple qui s'est donné corps et âme pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Après une période de transition nécessaire pour mettre en place l'adaptation structurelle et managériale de notre Centre, une **nouvelle équipe responsable a été nommée avec à sa tête Didier SAKSIK secondé par François RATGAS et Viviane BOUCARD**.

Le fonctionnement des diverses activités a été organisé en « binômes » afin d'assurer la pérennité du service en toute circonstance.

Nous voulons adresser un **très grand merci à toutes celles et à tous ceux qui nous apportent leur aide et leur fidèle soutien** : mairies, associations, donateurs de denrées ou de jouets...

Merci aussi à Jean-Jacques, bénévole depuis 5 ans qui a décidé de poursuivre son action au sein du nouveau Centre de Lardy... **Merci à Jean-Pierre** qui après tant d'années de bons et loyaux services a souhaité se mettre en retrait... et **bienvenue à Philippe** qui a accepté de faire un bout de chemin avec toute l'équipe...

Nous serions très heureux d'accueillir un candidat supplémentaire, un tout jeune retraité, pour alléger la charge de travail et donner du sang neuf à l'équipe qui, comme tout un chacun, prend de l'âge ...

Prendre contact avec Didier SAKSIK au 06 28 37 18 67.

Don du sang



Lors de l'Assemblée générale annuelle du département présidée par Mme LOPEZ DA SILVA Betty.

L'Établissement français du sang a élevé au **grade d'Officier dans l'ordre national du mérite** le Président de l'ADSB de Brétigny et Marolles-en-Hurepoix - Vice-président de l'Essonne - **Mr Patrick KSIAZKIEWICZ**.

Mr Marc LAIGO trésorier au **grade de Chevalier** dans le même ordre.



Histoire et Patrimoine



Visites historiques pour nos adhérents

Visite guidée de l'ancien couvent des Carmes à Paris en Mars.



Situé rue de Vaugirard et méconnu ce couvent et son **église Saint Joseph des Carmes** ont été inaugurés en 1611.

L'église contient de superbes fresques et sculptures et notamment d'un dôme richement décoré.

Ce couvent transformé en prison pour les prêtres réfractaires à la Révolution fut le lieu d'atrocités, 116 prêtres y seront exécutés.

La visite comporte aussi la crypte, la chapelle, la sacristie, l'ancien cloître et les bâtiments conventuels ainsi que le très grand jardin qui surprend car bien dissimulé.



Visite du Manoir-Musée de Sainte-Mesme en Avril.



Demeure du XV^e siècle.

La visite, commentée par le propriétaire, couvrait l'histoire du manoir ainsi que deux musées étonnants :

un musée archéologique dédié à la **déesse gallo-romaine Silgina**, exposant des objets de 2 000 ans, et un vaste musée du costume militaire présentant plus de 100 mannequins illustrant l'évolution des uniformes et équipements militaires français et étrangers, de 1870 à nos jours.

Les visiteurs ont été surpris par la diversité des expositions.



ACAM

3^e Édition du Salon du bien-être

Les 5 et 6 avril 2025, la troisième édition du Salon du bien-être s'est tenue à Marolles-en-Hurepoix, rassemblant plus de 30 exposants venus partager leurs passions et savoir-faire.

Le public a pu découvrir une grande diversité de pratiques de relaxation, des approches d'accompagnement pour les changements de vie, ainsi qu'une interview d'une autrice de livres inspirants, d'objets artisanaux et de bijoux en pierres fines.

Les conférences proposées tout au long du week-end ont rencontré un vif succès, témoignant de l'intérêt croissant pour le bien-être sous toutes ses formes.

Nous remercions chaleureusement la Mairie de Marolles-en-Hurepoix, les services techniques, les exposants, ainsi que les bénévoles dont l'engagement fidèle rend possible la réussite de ce rendez-vous désormais incontournable.

Comité des fêtes



Le Carnaval

Cette année le Comité des Fêtes vous a proposé : son carnaval Manga, sa Chasse aux œufs, et **durant Marolles en Fêtes** : Vide Grenier, restauration (Miam le Pad Thai), goûter - café-théâtre (avec la Cie des Hermès) et son splendide Feu d'artifice, et pour clôturer la saison, le comité assurait la restauration pendant Marolles en Zik.



La Chasse aux œufs



Un spectacle de la Cie des Hermès, agrémenté d'un goûter

Association Interparoissiale



Le repas portugais a été un vrai succès ! Les Marollais ont pu partager une cuisine familiale traditionnelle faite avec amour : un petit coin de Portugal à Marolles le temps d'un déjeuner....

Un beau moment festif ! Plein de belles promesses pour les futurs repas à thème !

Quels seront-ils ? Quand ? A suivre !

Nous avons été heureux de vous retrouver lors du vide grenier du 1^{er} mai. De beaux échanges, de belles rencontres. Une journée très riche ! Hâte de vous retrouver l'an prochain ! Nous souhaitons remercier les Marollais qui nous ont contactés pour offrir de quoi fournir notre stand : de belles rencontres ! Merci à vous !

La messe et la cérémonie du 8 mai ont été des moments forts en émotions : ne pas oublier pour ne pas recommencer.

Le 22 juin a eu lieu la fête du St Sacrement. La procession est partie à 10h du parvis de l'église, est passée par le chemin des Minés jusqu'à devant la salle des fêtes pour faire le trajet retour. La Messe à eu lieu 11h à l'église.



Après 6 ans avec nous, père Thomas MOTO partira pour un nouveau groupement fin août. Nous regretterons son sourire, sa bienveillance, sa disponibilité, son écoute envers chacun de nous. Afin de lui souhaiter une bonne continuation, un moment festif est prévu le 29 juin. Les détails sont encore en étude au moment de la rédaction de ce texte.

Si vous souhaitez être présents, et / ou participer au cadeau commun, merci d'envoyer un mail à assipmarolles@gmail.com.

Le festival Le FRANCILIEN



Le festival Le FRANCILIEN est ouvert à toutes personnes désireuses de présenter en public un film réalisé par leurs soins.

Le festival se déroulera les 4 et 5 octobre dans la salle des fêtes de Marolles, la **date limite d'inscription est le 1^{er} septembre 2025.**

Le QR code ci-dessous vous dirigera vers le site du Francilien pour accéder aux documents d'inscription pour participer.

En espérant vous voir nombreux.
Bien cordialement

Le président, Jean-Pierre CLAVIER





Zumba kids

La zumba kids, c'est une heure de danse, de cardio et de bonne humeur avec des chorégraphies adaptées aux enfants à partir de 6 ans ! Les cours sont assurés par Laure le vendredi de 17h15 à 18h15.



Club féminin

« Depuis janvier 2025, Le Club féminin de la MJC a confectionné joyeusement une quinzaine de plaids multicolores tricotés par une adhérente. Ils ont été offerts début avril à l'Hospitalité Diocésaine d'Évry pour les pèlerins de Lourdes.

Merci à toutes ! Vous pouvez les rejoindre le mardi de 14h à 17h au Mille club. RDV le 7 septembre à la journée des associations. **Bonnes vacances !** ».

Repair Café

Le dernier Repair Café de l'année 2024-2025 a eu lieu le Samedi 5 Avril dernier.

Tout au long de l'année, le Repair Café a permis de remettre en état de fonctionnement des grille-pains, des aspirateurs, des machines à pain, des machines à café, un lecteur de CD, à la grande satisfaction des personnes venues les confier.

Nous invitons les personnes qui ont des talents de bricoleurs à se joindre à notre équipe de bénévoles sympathique.

Rendez-vous à la rentrée !



Exposition MJC à la ferme

En ce dimanche 18 mai ensoleillé ils sont venus, toutes, tous, grands et petits pour **admirer les travaux réalisés en cours « Aquarelle », « Dessin/peinture enfants, ados » et « Peinture décorative »**.

Beaucoup d'attention, questions, sourires et commentaires très positifs. Tout cela dans une atmosphère douce, joyeuse et fluide pour un parcours artistique très réussi.

Anne-Lise accueille ses enfants avec complicité et fait vivre à leurs parents le travail de l'année.

Christian explique avec poésie l'art de l'aquarelle. Et bien sûr n'oublions pas la peinture décorative avec tous ses thèmes et supports divers très appréciés.



APPEL AUX BÉNÉVOLES ET RESPONSABLES D'ACTIVITÉS

La MJC propose un large panel d'activités pour satisfaire aux besoins des Marolaises et Marolais, et en assurer le bon déroulement et la pérennité. Elle lance un APPEL à toutes celles et ceux qui auraient quelques heures à nous consacrer.

Nous serons très heureuses de les accueillir et d'en discuter.
Contact mjc.marolles@orange.fr

SNL



Dominique : Ma joie d'être devenue grand'mère d'adoption !

Dominique, bénévole Solidarités Nouvelles pour le Logement depuis 10 ans, accompagne des familles logées par SNL à Marolles et nous raconte :

« Il y avait à peu près un an que j'accompagnais Diane, une maman vivant avec ses deux enfants. Sa fille était scolarisée à Marolles et son fils était dans une garderie adaptée aux horaires un peu compliqués de sa maman.

Un jour de grève de trains, s'apercevant qu'elle ne serait pas en mesure d'arriver avant la fermeture de la garderie, Diane m'appelle et me demande si je peux aller chercher sa fille, Noëlla.



Heureusement, je suis en mesure de lui rendre ce service. En approchant de la garderie de l'école, je me préoccupe de ma carte d'identité. Il me faudra justifier être bien la personne à qui la maman de Noëlla a décidé de confier sa fille. Arrivée devant l'entrée de l'école, je vois Noëlla qui joue dans la cour. Soudain, Noëlla se retourne, se met debout, me reconnaît.

À mon grand étonnement Noëlla qui jusqu'à présent n'avait jamais manifesté de gestes d'affection à mon égard, s'élance vers moi, et court à toute allure pour venir se jeter dans mes bras, un grand sourire sur son visage. Quelle surprise ! Je ne m'attendais pas à un tel accueil. Devant cet élan si spontané et si inattendu de Noëlla, la responsable de la garderie me dit : "Ce n'est pas la peine de vous demander qui vous êtes !" Je gardais pour moi cette belle marque d'affection qui aujourd'hui encore est toujours présente dans mon cœur. »

Si vous voulez en savoir davantage à propos de SNL : www.snl-union.org/ou-nous-trouver/snl-essonne

Si vous souhaitez communiquer avec le Groupe de Marolles : snl.marolles@gmail.com et 06 51 05 81 17

FNACA



19 mars 2025

La cérémonie officielle du 19 mars 2025 a eu lieu au Monument aux Morts de Marolles à 11 heures.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de deux adjoints, M. LAFON, représentant M. le Maire et Mme DESPAUX, deux porte-drapeaux Anciens Combattants, le porte-drapeau du Conseil Municipal des Enfants, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et son adjoint.

Il y a eu deux prises de parole : le discours d'accueil lu par la Vice-Présidente Mme VIAN, à la demande du Président, empêché par des difficultés de vision et le discours National lu par M. FRIMBAULT, membre du Bureau du Comité. Une gerbe a été déposée par le Comité Fnaca de Marolles-en-Hurepoix.



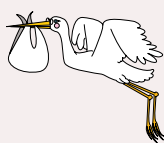
Une petite trentaine de personnes assistaient à cette cérémonie et nous remercions particulièrement Mme DESPAUX, Adjointe Jeunesse - pour sa présence avec le Conseil Municipal des Enfants et leur porte drapeau.

Parmi l'assistance se trouvaient un bon nombre d'adhérents du Comité auxquels se sont joints des Marollais que nous remercions aussi.

Pour le Bureau,
le Président du Comité, Paul FRADIN

Naissances

26/12/24 Giovanni LAMORY
 13/02 Adam SCELLES
 13/02 Léon SION BECIC
 10/03 Pauline CHARTIER
 15/03 Aliénor LECOUSTEY
 25/03 Kelly CISSE
 25/03 Yusra LAFDALI
 07/04 Alya KARAOGLAN
 10/04 Lola CYPRIEN
 11/04 Stefan PARASCHIV
 13/04 Matéo GOSSELIN DAP
 08/05 Joana POÇO LOGRE
 28/05 Jean KIONZO



Décès

23/09/24 Bernard CLOU
 03/01 Jackie MARCHAT
 10/01 Serge MARTIN
 25/01 Marie-Christine BOVE née GUYOT
 21/02 Ethan FAUCHER
 08/03 Béatrice DUBUT née VANDERMARLIERE
 20/03 Marylou GHEBALI
 14/04 Denise LOUDIN née AGNAN
 26/04 Danielle HOFFEURT née GUILLEMET
 27/04 Alain BARON
 29/04 Marie-Jeanne WINCKEL née COIGNET
 20/05 Yvonne PRAUD née JACQUET
 24/05 Solange MAKLOUFI née POGNART



Toutes nos sincères condoléances aux familles

Mariages

26/04 Thomas D'AMICO & Valériane HOT
 31/05 Fabien VIALA & Aurélie LONCKE
 31/05 Amadou LAWANI & Penda DIOP



Félicitations aux heureux mariés

Règle :

Dans l'Info'mag ne figurent que

(et si les familles ne s'y opposent pas) :

- Les avis de décès survenus à Marolles (que les personnes soient ou pas natives de Marolles) et dont, par principe, nous avons connaissance.
- Les avis de décès des personnes domiciliées à Marolles, mais survenus hors Marolles ; dans ce cas, nous recevons l'avis émis par la commune où le décès est survenu.

TRIBUNES

MAROLLES ENSEMBLE

Nos grands travaux se poursuivent, avec la dernière ligne droite pour les travaux de l'Avenue Charles de Gaulle : les aspects les moins visibles, les plus techniques, se terminent et permettront d'être conformes aux règles d'assainissement avec la séparation eaux de pluies - eaux « usées ». La réfection de voirie devrait se terminer en septembre, avec d'un côté la voie de circulation partagée vélos - véhicules motorisés, et des trottoirs confortables, totalement compatibles PMR. Quant aux plantations, elles auront lieu pendant la saison la plus propice : l'automne.

Coté gare, l'entrée de ville a désormais son rond point, élément améliorant la sécurité en réduisant la vitesse réelle.

Quant au PLU, sa révision suit son cours avec notamment la contribution de la population à 2 ateliers participatifs.

Notre mandat se poursuit, et nous continuons à œuvrer pour votre satisfaction. Comme annoncé précédemment, les taux d'imposition communaux n'ont pas été augmentés en 2025 et restent inchangés depuis 2016.

Nous vous souhaitons un bel été.

Les élus de Marolles Ensemble

MAROLLES, UN DÉFI POUR L'AVENIR

Cinq ans d'opacité, d'improvisation et d'inefficacité.

Alors que la fin de ce mandat approche, il est de notre responsabilité, en tant qu'élus d'opposition, de dresser un constat sans détour sur la gestion municipale de Monsieur Joubert.

Des investissements mal maîtrisés et déconnectés des besoins des Marollais. Le centre de loisirs a coûté trois fois plus cher que prévu : 1,5 million d'euros dépensés contre un budget initial de 500 000 €. Et pour quel résultat ?

Une structure qui ne répond pas aux besoins des enfants ni des animateurs. Les COX sont toujours isolés au-dessus de la médiathèque, et l'espace jeunesse « Atlan 13 » est fermé, sans projet concret de réouverture. Même logique pour le city stade, remplacé pour plus de 100 000 €, alors qu'il aurait pu être rénové. Aucun document ne justifie son état soi-disant « non réparable ». Quant aux demandes réelles des jeunes – un terrain de basket à 3 contre 3 sur sol dur – elles ont été ignorées.

Une politique d'aménagement précipitée et incohérente. L'avenue Charles de Gaulle est transformée avec un « chaucidou » dont l'utilité interroge, y compris les cyclistes. Aucune réponse n'a été apportée à nos questions sur la continuité de cette voie jusqu'à la rue de la Gare, pourtant essentielle pour garantir la sécurité des usagers.

Concernant les abords de la gare, la nouvelle piste cyclable rue de la Gare s'arrête brutalement : les cyclistes devront traverser deux fois la départementale pour poursuivre leur trajet. Est-ce vraiment ce que l'on appelle un aménagement cohérent et sécurisé ?

Un fonctionnement municipal qui manque de transparence. Le document « Au fil du mandat », largement diffusé dans la commune, ne respecte pas la loi. Il exclut totalement l'expression des groupes minoritaires, ce qui est pourtant une obligation légale dans toute publication municipale.

Une démocratie locale oubliée. Lors de sa campagne en 2020, Monsieur Joubert s'était engagé à organiser une réunion publique tous les six mois. En réalité, une seule réunion a été tenue en cinq ans. Pire encore : lorsqu'une concertation est annoncée, elle l'est quatre jours avant, sans laisser le temps aux Marollais de s'organiser. Résultat : une trentaine de participants pour évoquer l'avenir d'un secteur clé comme celui de la gare. Et ce travail de réflexion ne porte même pas sur l'ensemble du quartier, mais uniquement sur une portion réduite, sans vision globale.

Notre engagement reste intact. Depuis 2020, nous avons été présents à chaque conseil municipal pour défendre vos intérêts, poser les vraies questions, et exiger la transparence. Vos réponses à nos questionnaires, vos retours sur le terrain, ont toujours nourri notre action. Nous continuerons à porter votre voix jusqu'à la fin de ce mandat et préparons dès maintenant une alternative responsable, ambitieuse et à l'écoute.

Rendez-vous en septembre ! Dès la rentrée, nous lancerons officiellement notre démarche pour les élections municipales de 2026. Nous viendrons à votre rencontre, quartier par quartier, pour bâtir ensemble un projet utile, concret et partagé pour Marolles. D'ici là, toute notre équipe vous souhaite un très bel été et d'excellentes vacances !
 N MURAIL, I GOLDSPIEGEL, S LEONARD, F CHAUVANCY, C TUSSIOT

GROUPE MAROLLES FORT ET VERT

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026, sauf situation particulière.

Après 3 mandats consécutifs de Monsieur le Maire, il est temps d'insuffler un souffle nouveau à notre commune.

Nous attirons votre attention sur le fait que **M Murail a été aux côtés de M Joubert depuis 2008 et ce jusqu'en 2019, un an avant les élections il a décidé de se présenter contre lui**, pendant 12 ans il a toujours été en accord avec la politique municipale, il a toujours voté « pour » lors des conseils municipaux, excepté la dernière année où il a tout voté « contre », il était second adjoint Chargé de la Jeunesse, des sports et des loisirs... et 1 an avant le scrutin, il s'est rendu compte que la politique de M Joubert ne lui convenait plus, ce qui démontre une grande loyauté, de la conviction politique, et de la cohérence (LOL).

Nous ne pouvons que vous inviter dans un premier temps, à vous inscrire sur les listes électorales, à bien vous renseigner sur les propositions que notre groupe a défendu et proposé durant ce mandat.

Ceci étant dit, nous regrettons de la part de la majorité municipale un manque de communication, de concertation sur nombre de sujets, on nous entend mais on ne nous écoute pas, plusieurs exemples.

– Travaux de requalification : aucune concertation, pas participation au projet

– Demande de mise en sécurité (vitesse excessive) Chemin de la poste, Av des clozeaux, rue des lilas, rue des pins, aucune prise en compte de nos observations.

A noter en 2 ans, 1 verbalisation pour vitesse excessive sur l'ensemble de la commune.

– Abattage des arbres non informé, choix des nouvelles essences pas consulté.

– Projet d'un nouveau city stade (un an avant les élections, tiens tiens!!) Pas de consultation, pas d'appel d'offre moins de 100 000 euros.

– Difficulté à obtenir des documents, on refuse de nous les envoyer par mail, on nous refuse les photocopies, nous sommes obligés de nous déplacer en Mairie pour les prendre en photo.

– Stationnement des bus côté Carrefour mal situé, devant un passage piétons, dans un virage et une ligne blanche, proposition de le déplacer plus en amont, proposition sans effet.

Nous nous efforcerons pendant cette dernière année de mandat de défendre l'intérêt générale, nous travaillerons également à l'élaboration d'un projet novateur pour notre commune pour cela nous organiserons des réunions publiques afin que celui-ci soit au plus près des attentes de la population.

André Malraux : « On ne fait pas de politique avec de la morale, mais on en fait pas d'avantage sans. »

Bonnes vacances estivales à toutes et tous.

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Police municipale		01 69 14 14 53
• Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
• COSEC – Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30
• Réservation/annulation du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire – Mairie		01 69 14 14 40
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
• ATLAN 13 (Structure jeunesse)	Stade - https://www.atlan13.fr	01 64 56 87 66

ENSEIGNEMENT

• École maternelle du Parc de Gaillon	Rue de Gaillon - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 78 83 02 53
• École maternelle Roger Vivier	1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 69 14 83 51
• École élémentaire Roger Vivier	Rue du Marché - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 78 83 01 87
• Collège Saint-Exupéry	Rue du Potager - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 64 56 26 36
• Lycée Jean-Pierre Timbaud	4 rue Henri Douard - 91223 Brétigny-sur-Orge	01 60 85 50 00
• Lycée Michelet	2 boulevard Abel Cornaton - 91290 ARPAGON	01 60 83 97 63
• Lycée Cassin	17 rue Jean Moulin - 91290 ARPAGON	01 60 83 29 09

INTERCOMMUNAL

• Bassin nautique La Norville	1 Chemin de la Garenne	01 64 90 20 64
• Piscine des 3 vallées Breuillet	3 Rue des Prairies	01 64 58 56 56
• Piscine Saint-Michel-sur-Orge	Route de Monthéry	01 69 80 96 16
• Piscine Morsang-sur-Orge	Allée des Pervenches	01 69 46 09 59
• Piscine Brétigny-sur-Orge	4 rue Henri Douard	01 60 84 67 21
• Espace nautique Sainte-Geneviève-des-Bois	40 Avenue Jacques Duclos	01 69 25 59 95

Retrouvez les horaires des piscines sur le site internet de Cœur Essonne.

• Halte-Garderie « La Farandole »	1 Grande Rue	01 64 56 05 14
• Ramassage des déchets – Siredom	0 800 293 991	

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Géré par la Communauté d'agglomération de Cœur d'Essonne.

MÉDICAL

• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE		
• M. DAUVERGNE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
• CHIRURGIENS DENTISTES		
• M. et Mme SERROR (assistés du Dr YEDJER)	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
• INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES		
• Mme GLADKOWSKI / Mme JAQUEN / Mme PELTI	1 rue Eugène Brou	06 14 45 38 90
• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES		
• Cerballiance	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES		
• Mme CRÉPAUX-ROUGERIE	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
• Mme ROBIC / Mlle GINESTAR	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
• MÉDECINS		
• Dr CANIVEZ	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 17 72
• Dr De RIVAS	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74
• OSTÉOPATHES		
• Mlle TRESSSENS-FEDOU	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
• Mme GIRARD	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70
• PÉDICURES - PODOLOGUES - RÉFLEXOLOGUES		
• Mme COUTURIER	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
• Mme FROT	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03
• PHARMACIE		
• Mme CESA	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
• PSYCHOLOGUE		
• Mme SÉBILLE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
• SAGE-FEMME		
• Mme BEDET	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sf@free.fr	07 67 06 10 20
• SOPHROLOGUE		
• Mme DELAMOTTE	12 avenue des Limosins	06 03 36 83 70
• Mme SCHMIT	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 80 92 98 17
• SOPHROLOGUE - HYPNOTHÉRAPEUTE		
• Mme GAUDIN	7 route de Cheptainville	07 61 54 15 63
• VÉTÉRINAIRES		
• Dr LAMOUR et Dr PLASSARD	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05

AUTRES

• ART THÉRAPEUTE - ENERGÉTIQUE CHAMANIQUE		
• Mme PLACET	25 rue du centre gaianata.gaianata@gmail.com	06 75 61 69 86
• MAGNÉTISME		
• Mme DUMONT	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
• Mme ROULLEAU	"Conscience Infinie"	06 74 11 41 04
• MASSAGE DE BIEN-ÊTRE		
• Gena Massage	À domicile	06 52 14 91 71
• M. HERBIN	À domicile / zenhandmassage@gmail.com	06 60 32 84 63
• NATUROPATHE		
• Mme CHATRY	11 place de l'église	06 69 64 96 69
• Mme DRUESNE	10 rue de Gaillon mdruesnenaturo@gmail.com	06 67 09 29 46
• NATUROPATHE / IRIDOLOGUE		
• Mme BERRITZ	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 58 35 38 00
	www.lespepitesdemanaturo.com	

SOCIAL

• ASSISTANTE JURIDIQUE	Au CCAS, sur RDV, le 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
• ASSISTANTE SOCIALE	Maison des Solidarités	01 69 17 14 40
	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2	
• SÉCURITÉ SOCIALE	91040 Évry Cedex	36 46

CULTE

• Catholique - Père Thomas MOTO KALUNGA		01 69 14 80 22
• Association Interparoissiale : Vincent PANNETIER		assipMarolles@gmail.com
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi AZRAK		06 52 68 02 39
• Correspondante locale : Annyvonne MACHUT		01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
• Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendes France à Brétigny-sur-Orge		
• Église Protestante Unie de France Vallée de l'Orge		01 60 15 18 23
• Pasteur : Guy-Bertrand NGOUGO FOTSO et correspondante locale : Monique MEUNIER		01 69 14 80 75

URGENCES

• SMS : 114

Pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler

• Urgence médicale : 15

• Pompiers : 18

• Samu : 15

• Police : 17

• Police municipale : 01 69 14 14 53

• Gendarmerie nationale : 01 64 56 18 03

rue du Potager

• Pharmacie de garde :

Contactez le commissariat d'Arpajon

au 01 69 26 19 70 / monpharmacien-idf.fr

• S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00

• SOS Harcèlement : 3018

(également via Messenger et WhatsApp)

• S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94

• S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91

• Accueil téléphonique de l'enfant en danger

119 - <http://www.allo119.gouv.fr>

• Numéro national d'urgence pour

les enfants disparus : 116 000

• Violences faites aux femmes :

01 70 58 93 30

• Violences femmes info : 39 19

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide#>

• Dépannage ENEDIS : 09 72 67 50 91

• Dépannage GRDF 24h/24 et 7j/7

0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

• Eau Cœur d'Essonne : 0 800 500 191

20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

DIVERS

• Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407

(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)

• Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80

• Hôtel des Impôts 01 69 26 84 00

et recette perception

29 avenue du Général de Gaulle à Arpajon

Fermé les jeudis après-midis

• La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

et de 14h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.

• SNCF Transilien 36 58

(0,25 € TTC/mn)

LIENS INTERNET

• Service public

Accueil Particuliers | Service-public.fr

<https://www.service-public.fr>

• Essonne numérique

(déploiement de la fibre optique pour un réseau très haut débit)

Testez votre éligibilité ! | EssonneNumerique.com

(essonnenumerique.com)

<http://essonnenumerique.com/suis-je-eligible/>

calendrier-de-deploiement/

Tu as entre 17 et 55 ans ?

ARRÊTE D'HÉSITER, DEVIENS SAPEUR-POMPIER !



L'ENGAGEMENT DIFFÉRENCIÉ EST POSSIBLE !

Le sapeur-pompier volontaire intervient uniquement pour des secours et des soins d'urgence aux personnes (SSUAP).

Tu as entre 17 et 55 ans ?

ARRÊTE D'HÉSITER, DEVIENS SAPEUR-POMPIER !



L'ENGAGEMENT DIFFÉRENCIÉ EST POSSIBLE !

Le sapeur-pompier volontaire intervient uniquement pour des secours et des soins d'urgence aux personnes (SSUAP).

Tu as entre 17 et 55 ans ?

ARRÊTE D'HÉSITER, DEVIENS SAPEUR-POMPIER



L'ENGAGEMENT DIFFÉRENCIÉ EST POSSIBLE !

Le sapeur-pompier volontaire intervient uniquement pour des secours et des soins d'urgence aux personnes (SSUAP).

Tu as entre 17 et 55 ans ?

ARRÊTE D'HÉSITER, DEVIENS SAPEUR-POMPIER



L'ENGAGEMENT DIFFÉRENCIÉ EST POSSIBLE !

Le sapeur-pompier volontaire intervient uniquement pour des secours et des soins d'urgence aux personnes (SSUAP).

SdS de l'Essonne - 1 rond-point de l'Espace
91035 Évry-Courcouronnes Cedex
Tel. : 01 78 05 46 00 - Fax : 01 78 05 46 01

sdis91.fr

SdS de l'Essonne - 1 rond-point de l'Espace
91035 Évry-Courcouronnes Cedex
Tel. : 01 78 05 46 00 - Fax : 01 78 05 46 01

sdis91.fr

SdS de l'Essonne - 1 rond-point de l'Espace
91035 Évry-Courcouronnes Cedex
Tel. : 01 78 05 46 00 - Fax : 01 78 05 46 01

sdis91.fr

Vous souhaitez intégrer votre publicité dans l'InfoMag ?

Contactez le service communication, par téléphone au 01 69 14 14 40
ou par mail à communication@marolles-en-hurepoix.fr

Tarifs des encarts pour 1/8° de page : 186,52 € la parution ou 500,78 € l'année pour 3 parutions



Éclairage public
VRD réseaux électriques
Signalisation tricolore
Électricité générale

QUEKENBORN S.A.S.

7 chemin de la Marnière 91630 MAROLLES EN HUREPOIX
Tél. : 01 69 88 80 12 - secretariat@quekenborn.com
Siret 377 489 729 00048 - APE 4321



**Et si on parlait
de vos projets
immobiliers ?**

Vincent ANDRADE
Conseiller Immobilier

06 50 62 08 10

vincent.andrade@capifrance.fr



Et si on parlait de vos projets immobiliers ?

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques



ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maise
91490 MILLY LA FORET
Tél. : 01 64 98 03 83 - www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@tpsoisy.fr



MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE
Restauration des Monuments
Historiques

Patrimoine ancien

Qualibat : 2112 - 2183

01 64 56 13 94

Fax : 01 64 56 09 03

1, rue du C.D. 8 • 91770 SAINT-VRAIN

Bruno NOËL
S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33
Email : contact@sarlbunonoel.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix



SFRE
TRAVAUX PUBLICS
VRD

ZONE INDUSTRIELLE
35 avenue des Grenots
91150 ETAMPES

01 69 78 19 90
sfre@sfre.fr



Tél. : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11
Siret : 337 766 042 00036 e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr

Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE



DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

DÉPAN'EAU-GAZ

Tél. : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11
Siret : 337 679 434 00021 e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

Nobel
ouvertures

Porte
Fenêtre
Volet
Portail
Store
Porte de Garage
Pergola bioclimatique

contact@nobelouvertures.fr

31 Av. Charles De Gaulle 91630 Marolles en Hurepoix

01 64 56 00 24